



Compte-rendu de réunion du Conseil d'Administration

Le 25/09/2024

Membres du CA présents : Marc RECOCHE, DEBRION René, SARRON Julie, SARRON Florian, DUBREUIL Nathalie, COLIN Alexandre, ROUCH Florian, BLATEYRON Nicolas, MURE Noélie, JERBILLET Gilles, LE BOBINNEC LABRUYERE Benoit, ROGUE Sébastien, BOUGIE Marie-Hélène

Entraîneurs présents : LE BOBINNEC LABRUYERE Julie, MUCRET Bryan, NOIRJEAN Guillaume, RECOCHE Thomas

Ordre du Jour :

- **Points sur les licenciés**
- **Point sur les entraîneurs et les groupes d'entraînement**
- **Dates importantes à venir :**
 - Samedi 5 octobre à 17h : Assemblée Générale
 - Composition du CA
 - Déroulé de l'AG
 - Jeudi 10 octobre matin: Du stade vers l'emploi
 - Samedi 12 octobre : Rencontre Ecole d'Athlétisme le matin et Triathlon l'après-midi
- **Stages des jeunes à Pâques**
- **Stages de regroupements régionaux :** remboursements des frais de participation et de déplacement ?
- **Nouveaux maillots : mode d'attribution des maillots avec et sans défauts ?**
- **Fonds de développement de la vie associative :** infos sur l'avis négatif
- **Groupe WhatsApp "la vie du CALR" :** peu d'inscrits
- **Courrier de la mairie pour les demandes de subventions "Fonctionnement" et "Manifestation" (date limite 14 octobre):** qui remplit les demandes ?
- **Renouvellement de matériels informatiques :** point sur les besoins
- **Comité départemental d'Athlétisme :** Appel à candidature pour le conseil d'administration et le bureau / Recensement des besoins pour les 2 formations obligatoires pour les dirigeants, les entraîneurs et les juges: "Se situer sur un stade" et "Responsabilité et Ethique" + besoin en formation de spécialités pour les juges
- **Déplacement(s) collectif(s) cette saison ?**
- **Projet de local au stade et demandes de travaux**

Début de réunion : 18h08

Points sur les licenciés :

A ce jour, 196 licences ont été recensées et 13 sont encore en attente car le PPS n'est pas rempli.

Parmi les licenciés, on note une majorité féminine avec 111 licences contre 98 pour les masculins.

On ne prend plus d'inscriptions pour le groupe d'entraînement des benjamins qui est complet.

Points sur les entraîneurs et groupes d'entraînement :

L'ensemble des groupes fonctionne bien. Le groupe des Tamalous s'est étoffé au niveau des entraîneurs, Aurélie CHAUSSEAUME et Jasna GUERIN ont rejoint Dominique MARC et Guillaume NOIRJEAN au niveau de l'encadrement.

Pour rappel, le club a embauché Axel LAROUSSE pour intervenir les mercredis après-midi pour une somme de 1697€ pour l'année, il est mis à disposition par "GE Sports 63".

Bryan MUCRET réalisera son stage d'apprentissage jusqu'à fin juin 2026 au club.

Sa formation BPJEPS APT se déroule de la manière suivante :

- 14h de formation par semaine (les jeudis et vendredis)
- 21h de stage sur le terrain

Ces 21 heures seront partagées entre le club et l'école municipale des sports en tant qu'ETAPS (prof de sport en école primaire). Au sein du club Bryan viendra :

- Les lundis de 18h à 20h pour gérer les benjamin(e)s
- Les mardis de 18h à 20h pour le groupe des sprinteurs
- Les mercredis de 13h30 à 16h pour l'école d'athlétisme
- Les jeudis de 18h à 20h pour les benjamin(e)s
- Les vendredis de 18h à 20h pour les sauteurs en longueur et triple-sauteurs
- Les samedis de 10h à 12h pour les sprinteurs

Bryan sera présent à l'ensemble des réunions organisées par le club (CA et AG), ainsi que tous les événements (rencontre animation, cross, la Mirabel, soirée club).

En plus de ces heures en présentiel, il devra créer un projet personnel, à raison d'1h30 par semaine, afin de faire un diagnostic sur le club et proposer la mise en place de nouvelles activités (groupe Marche Nordique, mini-stages à Riom à chaque vacances ou autre).

Au niveau budgétaire, la première année Bryan MUCRET sera payé à 53% du SMIC, soit 946€ brut par mois, et à 61% du smic la deuxième année. Le club disposera d'une subvention de l'état de 6000€ pour aider à financer la 1ère année.

Dates importantes à venir :

- Assemblée Générale

L'assemblée générale aura lieu le Samedi 5 octobre à 17h à la Maison des Associations de Riom.

Alexandre Colin fera une petite présentation, sous forme de QCM interactif, sur les différentes formations accessibles par la FFA pour les dirigeants, les entraîneurs et les juges.

Nathalie DUBREUIL, s'occupera de commander et récupérer les pizzas/quiches et gâteaux chez Leclerc.

L'assemblée générale sera aussi l'occasion de remettre les récompenses du Challenge Elie Gubert aux benjamins et minimes ayant participé aux triathlons la saison dernière.

Il n'y a pas de renouvellement statutairement prévu au sein du conseil d'administration cette année et tous les membres du conseil d'administration confirment leur maintien au CA. Mis à part Camille Bressoulaly qui est démissionnaire du fait de sa mutation, ce qui porte à 17 le nombre de membres du CA. Les statuts du club prévoyant de 14 à 18 membres du conseil d'administration, il y a donc éventuellement une place disponible pour un(e) candidat(e).

Les membres du Conseil d'Administration seront réunis en fin d'AG afin d'élire les membres du bureau.

- Jeudi 10 octobre matin

Dans le cadre d'un partenariat du club avec la Ligue d'Athlétisme Auvergne-Rhône Alpes et France Travail, une centaine de personnes est attendue le 10 octobre au stade Emile PONS afin de mettre en relation chercheurs d'emploi et employeurs d'entreprise au travers d'ateliers sportifs.

Les ateliers débuteront à 10h et seront animés par plusieurs de nos licenciés qui se sont portés volontaires : Nathalie DUBREUIL, René DEBRION, Jean Luc BOURDASSOL, Xavier PERRAULT, Gilles GERBILLET, Marc RECOCHE, Florian SARRON, Julie LE BOBINNEC LABRUYERE.

Au cours de l'animation, les employeurs et chercheurs d'emploi ne sauront pas qui est qui.

Un pique nique sera offert aux participants et aux bénévoles le midi, s'en suivra un job dating l'après midi.

Cet évènement est financé par la Ligue AURA, afin de récompenser le club de son investissement, nous percevront 1000€ de leur part.

- Samedi 12 octobre :

Le 12 octobre prochain, le club organise une rencontre animation le matin et un triathlon l'après-midi au stade Emile Pons. Afin de mener à bien cette journée nous sommes à la recherche de bénévoles.

Afin de mettre en place l'ensemble des ateliers pour les éveils et poussins, pour le moment 5 personnes sont prévues sur place dès 7h30: Dominique SAPIN, Bryan MUCRET, Marc RECOCHE, Julie et Benoit LE BOBINNEC-LABRUYERE et pour la mise en place des épreuves du triathlon, 3 personnes sont prévues : Gilles JERBILLET, René DEBRION et Daniel JOB. Mais il faut une dizaine de bénévoles à partir de 9h30 pour gérer les ateliers des éveils et poussins et également à partir de 13h30 pour les épreuves des triathlons: toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

La buvette sera quant à elle tenue par Akila RECOCHE, Sandra SARRON et les jeunes concernés par le stage de Pâques.

Il faudra prévoir une vingtaine de plateaux repas le midi afin d'approvisionner nos aidants.

L'après midi , en plus des juges officiels du club de Riom et des autres clubs, il faut également des bénévoles pour aider les jurys des épreuves. Les résultats seront rentrés sur le logiciel de la FFA E-Logica pour Charlotte Rongier du Comité Départemental d'Athlétisme.

- Cross de Riom

Riom accueillera les Championnats départementaux de cross country. Un courriel sera envoyé au département de la Lozère afin de savoir s'ils veulent se joindre à notre championnat.

Deux nouveautés cette année:

- ✓ Un cross court sera ajouté au programme
- ✓ Changement du lieu du départ

Stage de Pâques pour les jeunes à Bugheat

Lors des années précédentes, ce stage se déroulait sur 3 jours avec 2 nuits sur place. Le club participait à l'évènement sur un budget de 5100€ et une participation de 50€ était demandée aux athlètes.

Les entraîneurs et les athlètes trouvant que le stage est trop court et donc trop condensé, une demande a été faite afin de partir sur 5 jours et 4 nuits sur place. Un devis a déjà été demandé pour 33 athlètes et s'élèverait à 8900€ auquel il faut rajouter 1500€ de bus.

Le club pouvant difficilement participer au delà de l'aide de l'an dernier (5100€), il va falloir trouver les fonds. Pour cela, il est demandé à l'ensemble des personnes souhaitant y participer de s'investir lors des évènements du club (rencontre animation, cross, la Mirabel, ...) et de faire des gâteaux et

toute autre fabrication maison (crêpes,...) pour les vendre à la buvette et donc participer à la gestion de la buvette et à l'organisation de chaque événement organisé par le club. Ainsi, tous les fonds collectés lors des buvettes iront pour le stage.

Il est demandé à tous les athlètes souhaitant participer au stage de Pâques de s'investir dans ces actions.

La participation financière des athlètes s'élèvera aux alentours des 100-120€ pour les 4 nuits. Le stage aura lieu à Bugheat du 19 au 23 avril 2025.

Stage régionaux :

Chaque année, la fédération organise des stages régionaux pour les meilleurs athlètes de la région. Si un membre du CALR est invité et souhaite y participer, le club s'engage à financer les frais d'inscription de 25 à 30€/jour ainsi qu'à rembourser les frais de déplacement.

Les nouveaux maillots:

Le colis a été envoyé vendredi 20 septembre par ERIMA. Une fois reçu, les maillots seront distribués aux nouveaux licenciés ayant une licence compétition. Ceux qui ont déjà le maillot avec la faute le garderont. Seul la brassière sera changée car elle a été payée en plus par le licencié.

Le groupe ayant une licence loisir bénéficiera de l'autre maillot acheté chez Intersport.

Fond de développement de la vie associative

La saison dernière, cette demande de subvention nous avait été refusée, soit 5000€. Ne sachant pas pourquoi, Marc a obtenu un rendez-vous téléphonique le 8 juillet avec le service de l'Etat en charge du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) afin d'en connaître les causes. Il s'est avéré que nous n'aurions pas assez présenté le fonctionnement interne du club et il aurait fallu participer à l'un de leurs ateliers de préparation aux demandes de subventions. Marc s'inscrira donc cette saison à un des ateliers proposés par l'Etat afin de préparer au mieux la demande de subvention FDVA.

Courrier de la mairie pour les demandes de subvention "Fonctionnement" et "Manifestation" avant le 14 octobre

Alexandre COLIN s'occupera d'envoyer la demande pour la subvention sur la manifestation tandis que Marc RECOCHE et René DEBRION rempliront celle sur le Fonctionnement du club.

Renouvellement de matériels informatiques

L'ordinateur pour intégrer les résultats aux compétitions via E-Logica est à renouveler cette année tout comme celui de René DEBRION.

Comité départemental d'Athlétisme

Les postes de président, trésorier et secrétaire ainsi que membres du CA sont à pourvoir au sein du comité départemental du Puy de Dôme. Actuellement seules 9 personnes ont candidaté mais aucune pour la présidence. A noter que si personne ne prend la présidence, c'est le comité régional qui gèrera notre département.

Les membres du CA du CALR ont donné leur aval à Alexandre COLIN afin qu'il continue à faire parti des membres du CA du comité.

Projet de local et demandes de travaux:

Malgré l'accord du Maire et de l'Adjoint au Maire en charge des Sports, il semblerait que l'équipe technique n'ait toujours pas entamé les travaux nécessaires à notre utilisation du local.

Le nettoyage et le retraçage de la piste sont commandés et devraient être réalisés début de l'été 2025 (fin juin, début juillet) afin de bénéficier de bonnes conditions météorologiques pour le retraçage. De ce fait, nous n'aurons pas accès à la piste pendant 1 semaine.

Le changement du sable des sautoirs n'a toujours pas été fait, suite à notre relance, la Direction des Sports a demandé les références et le volume du sable à commander et des références de fournisseurs afin de faire réaliser le remplacement du sable qui n'a pas été réalisé par les services techniques malgré la demande datant de 2023.

Pour le changement du filet de l'aire de lancer, il faut leur envoyer un devis afin que la Direction des Sports l'inscrive dans son budget.

A cela, nous ajouterons une demande de changement du tapis et des poteaux de perche qui ne sont pas aux normes en cas de compétition. Un devis est également à fournir par le club.

L'état des vestiaires et des toilettes reste déplorable, nous nous demandons s'il ne faudrait pas remplir une pétition avec le club de rugby afin qu'il y ait de grosses réparations.

Fin de réunion : 20h20